

AVIS DE MARCHÉ
(Montant inférieur aux seuils communautaires)

Fournitures ☐
Services ☐
Travaux ■

Date de parution :	17 mars 2015	
Numéro d'avis :	PA2015054	
Type de procédure :	Procédure adaptée de type restreint conformément aux articles 10 et 11 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié.	
Nom du service acheteur :	*Adresse :*	BANQUE DE FRANCE Direction des Achats Service des Achats immobiliers 08-1197 75049 PARIS Cedex 01
Personne à contacter en charge du dossier :	*Nom :*	**Guillaume MARTIN**
	Service :	**Service des Achats immobiliers**
	e-mail :	Achats-immo@banque-france.fr
	Téléphone :	**01.42.92.54.01**
	Télécopie :	**01.42.92.53.97**
Objet du marché :	**Construction du Pôle Fiduciaire Francilien –** **Lot D5 « SAS personnel et matériel » et lot D6 « Blocs forts »**	
Division en lots :	L'opération est décomposée en 13 lots ; la présente consultation porte uniquement sur les lots D5 « SAS personnel et matériel » et D6 « Blocs forts ». Il convient de soumettre une candidature pour un ou deux lots.	
Lieu d'exécution des travaux :	**Banque de France - 80 rue Émile Zola 93120 LA COURNEUVE**	

Description succincte des travaux	La BANQUE DE FRANCE a engagé le projet défini ci-après du futur site Pôle Fiduciaire Francilien (PFF) qui sera basé sur un terrain de 4 hectares situé au 80 rue Émile Zola dans la commune de La Courneuve (93) : • La construction du Nouveau Centre Fiduciaire (NCF) d'une Surface Dans Œuvre (SDO) d'environ 20 000 m², dédié aux activités d'entretien et d'émission de la monnaie fiduciaire. Ce bâtiment rassemblera l'ensemble des activités de process (réception et délivrance des valeurs dans des zones de guichets, ateliers pour le tri automatisé des billets, zones de préparation et de conditionnement, zones de stockage des valeurs…) caractérisées par un niveau d'automatisation très élevé, mais aussi des espaces tertiaires et certains espaces de vie. Un niveau très élevé de protection sera assuré, pour les personnes et les valeurs, à la fois pour le bâtiment et l'ensemble de ses abords sur la parcelle dédiée dont l'emprise foncière est d'environ 32 000 m². Les niveaux de sûreté graduels intègreront des aménagements paysagers et défensifs. • La rénovation du futur Pôle Tertiaire, consistant en la restructuration de deux bâtiments tertiaires dédiés aux activités fiduciaires, d'environ 3 000 m² chacun sur le reste de la parcelle d'une superficie d'environ 8 400 m² : o Un bâtiment dénommé « BABCOCK » de 1923, o Un bâtiment attenant construit en 1987. L'ensemble, dénommé Pôle Tertiaire intègrera des bureaux de qualité, des espaces de convivialité ainsi qu'un restaurant d'entreprise disposant d'une cuisine de production pour environ 300 couverts- jour. Enfin, le projet prévoit des espaces de stationnement extérieurs, tous les travaux de voirie réseaux divers, la mise en place de clôtures et un aménagement paysager de l'emprise sur la totalité du terrain. Le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, cherchant à réduire les impacts sur l'environnement par l'adoption d'une démarche globale HQE®, d'éco-construction et d'éco-gestion, soumise à certification. Les travaux objets de la présente consultation comprendront principalement : **LOT D5 « SAS personnel et matériel »** Le lot comprend principalement : - La fourniture et la pose de sas monoblocs ou modulaires, pour le contrôle et le passage du personnel et du matériel. À noter que l'intégration d'équipements de contrôle d'accès et de surveillance n'est pas prévue au titre du présent lot. - Les sas auront un niveau de résistance conforme aux normes référentes notamment concernant la résistance à l'effraction et aux balles. **LOT D6 « Blocs forts »** Le lot comprend principalement : - La fourniture et la pose des différentes portes fortes prévues au projet du centre fiduciaire. Ces portes fortes auront un niveau de résistance conforme aux normes référentes notamment concernant la résistance à l'effraction et aux balles.

	Allotissement	**Code CPV**
Décomposition en lots et Code CPV :	Lot D5 « SAS personnel et matériel »	45300000/45400000
	Lot D6 « Blocs forts »	45300000/45400000

Variantes :	Prise en considération des variantes : oui ☐ non ■
Durée du marché	Délai global de 24 mois (dont 1 mois de préparation)

Conditions relatives au contrat :	**Conditions relatives au contrat :** - Cautionnement et garanties exigés : • Constitution d'une garantie à première demande ou d'une caution an cas de versement d'une avance forfaitaire. • Retenue de garantie sur les paiements d'acomptes en vue de couvrir les réserves à la réception des travaux ainsi que celles formulées pendant la période de garantie de parfait achèvement.- - Modalités essentielles de financement et de paiement : . Financement sur ressources propres ; . Facturation mensuelle ; . Monnaie : euro ; . Virement à 45 jours à réception de facture.
	- **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché *(le cas échéant)* :** Les candidats peuvent présenter une candidature soit individuellement, soit en qualité de membre d'un groupement (conjoint ou solidaire). Pour un même lot, ils ne peuvent donc ni cumuler les deux ni être mandataire de plusieurs groupements. Si tel est le cas, les candidatures concernées seraient déclarées irrecevables. Il est par ailleurs précisé que pour un même lot, un cotraitant ne peut pas se présenter en tant que membre de plusieurs groupements. Si tel est le cas, les candidatures concernées seraient déclarées irrecevables. Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires.
Conditions de participation :	**Déclaration du candidat :** Chaque candidat devra fournir : - soit le modèle Banque de France de la déclaration du candidat dûment complétée, datée et signée. Le modèle d'attestation à remplir est téléchargeable à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com ; dans la rubrique « PIECES DE MARCHE » - dossier d'appel à candidature - DAC - soit les modèles DC1 et DC2 du Ministère de l'Économie et des Finances dûment complétés, datés et signés. - le candidat fournira également **un engagement de confidentialité** téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France à l'adresse suivante: https://banque-france.achatpublic.com. Cet engagement sera fourni, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. L'accomplissement de cette formalité est un préalable au retrait du dossier de consultation.
	Capacités Économiques et Financières : - Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global HT réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles. - Bilans ou extraits de bilans des 3 dernières années (filiale France s'il y a lieu). En cas de groupement, seuls les bilans du mandataire sont exigés.
	Capacités Techniques et Professionnelles : Afin de démontrer leurs capacités à réaliser les travaux objet du présent marché, les entreprises devront présenter : - une liste de travaux, en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années en lien avec l'objet de l'opération et le lot pour lequel elles candidatent, en indiquant les coordonnées du maître d'ouvrage, la nature, le montant et la durée des travaux. - Certificats de qualifications professionnelles ; la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou de références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

	Niveau minimum de capacité économique et financière requis : - Le chiffre d'affaires global le plus élevé des deux derniers exercices devra être supérieur à : • Lot D5 « SAS personnel et matériel » : 600 K€ HT • Lot D6 « blocs forts » : 300 K€ HT Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera celui du mandataire. ET - Le Résultat net ne doit pas être négatif sur 3 exercices consécutifs ET - Le ratio capitaux propres / capital social ne doit pas être inférieur à 0,5 sur 3 exercices consécutifs, cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation. Il est précisé qu'en cas de groupement, ces 2 derniers critères devront être respectés par le seul mandataire du groupement. Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de capacité économique et financière requis seront éliminées. **Niveau minimum de capacité technique et professionnelle requis : Sans objet**
Informations Complémentaires :	Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants avec eux : groupement, sous-traitance, filiale ou autre), il fournit l'ensemble des documents exigés dans la rubrique "**Conditions de participation**" du présent avis pour chaque opérateur (y compris pour les membres d'un groupement) et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Langue pouvant être utilisée dans la demande de participation ou dans l'offre : français. Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues à l'alinéa précédent, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces du présent avis. A défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au titre des candidatures
Nombre de candidats (procédure restreinte):	Nombre maximal de candidats invités à soumissionner : **5 par lot**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :	Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences du présent avis de marché est supérieur à 5, les entreprises seront sélectionnées par appréciation des références portées dans la liste des travaux. En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.
Date limite de dépôt des candidatures :	**Le 20/04/2015 à 15h00 au plus tard.** ***Pour les modalités de dépôt voir rubrique « modalités de dépôt des candidatures ».***

Questions / réponses	Le candidat peut demander tout renseignement qu'il jugerait nécessaire au cours de l'établissement de sa candidature, en respectant les règles suivantes : -Les demandes de renseignements ou les questions sont posées via la plateforme (rubrique questions/réponses) sur laquelle figure également la réponse qui lui est apportée. -Chaque question doit faire référence à un document, une page, un chapitre et un paragraphe. Les candidats sont invités à communiquer leurs questions au plus tard le 15/04/2015 Toute question posée après cette date ne sera pas prise en compte. Les réponses à toutes les questions posées sont systématiquement communiquées à l'ensemble des candidats identifiés sur la plateforme. Les réponses peuvent être regroupées.
Procédure de recours	Tribunal Administratif, 7 rue de Jouy 75181 PARIS cedex 04 Courrier électronique (e-mail): greffe.ta-paris@juradm.fr Adresse internet (URL): www.paris.tribunal-administratif.fr Téléphone: +33 1 44 59 44 00 / Fax : +33 1 44 59 46 46 Introduction des recours - Précision concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

****

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats sont autorisés à transmettre leur candidature par voie électronique via le site:
https://banque-france.achatpublic.com.

Attention: il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de candidature sur la plateforme, ils ne sont plus obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plateforme des éventuelles modifications ou correctifs opérés dans le cadre de la consultation, et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées.

En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant la plateforme, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes :
E-mail : support@achatpublic.com
Tél : 0892.23.21.20
(Pour les pays étrangers + 33 1 48.07.53.42)

En cas de remise sur la plateforme de dématérialisation :

La candidature doit alors être déposée dans la rubrique « REPONDRE A LA CONSULTATION ».

Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux dates et heure limite indiqué ci-dessus, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plate-forme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique.

Chaque fichier composant le dossier de candidature devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé.

Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la société. La personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs – le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents.

Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants : Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme.

Seuls les certificats de signature conformes au Référentiel général de sécurité (RGS) sont autorisés (niveaux **et *** RGS) sur la plateforme.

Attention : depuis le 19 mai 2013, les certificats de signature PRIS V1 ne sont plus acceptés par la plateforme.

Les certificats de signature électronique doivent :

1) Soit être conforme à l'une des catégories de certificat de signature constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr.

2) Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List : http://eutsl.3xasecurity.com/tools .

3) Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS).

La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible.

Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix.
Le candidat transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature.

Le candidat qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature.

Lorsque le candidat utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du candidat par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

La signature est au format : XAdES, CAdES ou PAdES.

Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils ».

La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres.

Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne font pas l'objet d'une réparation.
Une copie de sauvegarde peut être envoyée par les candidats dans les conditions définies par l'arrêté du 14/12/2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde pouvant être transmise soit sur support physique électronique soit sur support papier doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde». Cette copie de sauvegarde devant parvenir, à l'une des deux adresses ci-dessous, dans les délais impartis pour la remise des candidatures.

En cas de remise papier :

En plus des documents sur support papier, le candidat joindra à son dossier **une clé USB** contenant l'ensemble des éléments demandés. Les pièces constitutives du dossier à remettre par chaque candidat seront présentées sous une enveloppe fermée qui portera exclusivement et impérativement les mentions suivantes :

1) Banque de France
À l'attention de M. Nicolas NEVEU et de Mme. Laurence HEN
« Candidature pour le Pôle Fiduciaire Francilien + intitulé du lot »
08-1199 SCQUAPA
75049 PARIS Cedex 01 France

2) Le cachet du soumissionnaire (en cas de groupement d'entreprises : cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises constituant le groupement)

3) La mention : « Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.»

Les plis contenant les candidatures peuvent être **soit adressés par voie postale**, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception (dans ce cas l'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier), **soit déposés au guichet d'accueil du 22 rue du colonel Driant – 75001**, Paris, SEUL GUICHET HABILITÉ À DÉLIVRER UN RÉCÉPISSÉ (horaires de dépôt : de 8h30 à 15h30 du lundi au vendredi hors jours fériés), et dans ce cas, le candidat devra tenir compte des délais nécessaires pour franchir les sas de sécurité de la Banque de France.

Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, IMPÉRATIVEMENT AVANT LE **20/04/2015 à 15h00 AU PLUS TARD**, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée.

Aucune candidature ne devra parvenir par messagerie électronique.

Quel que soit leur mode de transmission, les plis qui parviendront sous enveloppe non fermée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur expéditeur.